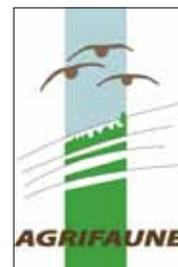




Réseau Agrifaune : bilan de cinq années d'action



MARIE TOBIAS¹,
FRANÇOIS OMNÈS¹

¹ONCFS, Direction des actions territoriales – Saint-Benoist.

En 2005, l'ONCFS et la FNC s'interrogent sur les moyens permettant de contribuer au développement de pratiques agricoles favorables à la petite faune de plaine et à la biodiversité en milieu rural. En outre, l'ONCFS et l'APCA avaient déjà signé en 2001 une convention de partenariat agriculture et faune sauvage.



Au sein d'Agrifaune, chasseurs et agriculteurs travaillent ensemble pour l'amélioration des pratiques culturales, l'aménagement du territoire et la gestion du petit gibier.

© D. Gest.

De ces réflexions naît un accord entre l'ONCFS, l'APCA, la FNC et la FNSEA qui donne lieu, le 30 mai 2006, à la signature de la convention « Agriculture – Faune sauvage – Chasse – Réseau Agrifaune ». Les fondations d'un partenariat sont ainsi posées entre les différents acteurs des mondes agricole et cynégétique, qui s'engagent à créer un réseau interactif d'échanges, d'expérimentations et de démonstrations.

Développer des outils méthodologiques (diagnostic agro-environnemental), créer des références agricoles, mettre en place une animation technique et une présence en matière de communication (plaquettes, presse...), proposer des formations ouvertes aux techniciens des différentes organisations sont autant d'actions structurantes pour le réseau Agrifaune dans plus de soixante-dix départements impliqués dans une convention de partenariat (*carte 1*).

Les objectifs du programme

Le programme Agrifaune est fondé sur la volonté d'identifier, évaluer et vulgariser des savoir-faire, des itinéraires techniques et des pratiques favorables à la biodiversité, plus spécifiquement à la faune sauvage avec ses cortèges d'espèces chassables et non chassables.

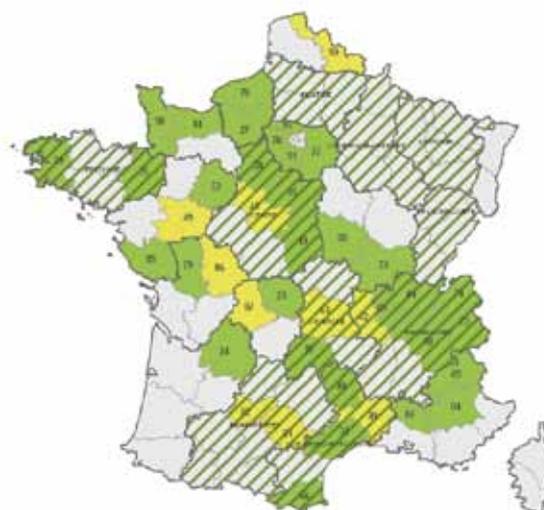
Ces solutions de terrain se doivent d'être efficaces tout en restant compatibles avec les réalités économiques et techniques de l'exploitation, pour qu'elles puissent être acceptées par le plus grand nombre et valorisées autant que reconnues par les pouvoirs publics.

Une priorité : la création de références

Afin de répondre à ces objectifs au niveau national, un outil de suivi des exploitations a vu le jour en 2008,

Carte 1

Plus de 70 départements impliqués dans une convention de partenariat au 17 mars 2011.



■ Régions Agrifaune
■ Régions en projet

■ Départements Agrifaune
■ Départements en projet



permettant de mesurer les performances agricoles, environnementales, économiques et faunistiques de ces fermes qui intègrent le maintien et le développement de la biodiversité.

Au niveau local, des plates-formes de démonstration sont développées sur la plupart des territoires Agrifaune, offrant ainsi des références locales aux exploitants présents dans la région.

Ces plates-formes sont des lieux de réunion, au moins deux fois par an, entre agriculteurs et chasseurs autour d'une problématique commune et locale.

Le principe : agir d'abord sur le terrain

L'action de terrain constitue une priorité. Les fédérations des chasseurs, les chambres d'agriculture, l'ONCFS ainsi que d'autres acteurs du monde rural et des collectivités s'associent au travers de différents projets (expérimentation, aménagement, communication...) qui auront valeur de démonstration et de références de terrain solides, rompues aux réalités de l'économie et des pratiques agricoles.

Aujourd'hui, près de soixante-dix départements et autant de FDC et de chambres d'agriculture ont intégré le réseau et travaillent sur des problématiques variées :

- les couverts d'interculture ;
- la gestion des bords de champs et des bandes enherbées ;
- les haies, les buissons, les fascines ;
- l'impact des récoltes sur la faune ;
- les cultures fourragères ;
- le pastoralisme en montagne et les galliformes ;
- la viticulture ;
- la prévention des dégâts de lapins ;
- les retenues collinaires.

Chasseurs et agriculteurs travaillent ainsi de concert à l'amélioration des pratiques, à l'aménagement du territoire (implantations communes de haies...) et à la gestion du petit gibier (comptages, agrainage...).

La création de groupes techniques nationaux

Certaines thématiques mobilisent des structures de plusieurs départements ainsi que des spécialistes nationaux (instituts techniques agricoles...), qui se réunissent au sein de groupes techniques favorisant la mise en place de dispositifs expérimentaux coordonnés, le partage de données, la création de protocoles standardisés et d'outils d'évaluation accessibles à tous.

Deux groupes techniques nationaux ont vu le jour en 2009 sur les thématiques couverts d'interculture et viticulture. La Fédération régionale des chasseurs

(FRC) de Champagne-Ardenne et la Chambre régionale d'agriculture de Lorraine coordonnent le groupe sur les intercultures, la FRC Languedoc-Roussillon et la Chambre d'agriculture du Vaucluse celui sur la viticulture.

Le groupe couverts d'interculture

La problématique des couverts d'interculture regroupe une cinquantaine de personnes. Une dizaine de plates-formes d'essais agricoles ont ainsi pu voir le jour dans plusieurs départements (Ain, Seine-Maritime, Meuse...).

À titre d'exemple, les GIC de Rahay et de Bercé dans la Sarthe sont reconnus comme des plates-formes expérimentales incontournables dans la recherche de couverts d'interculture favorables à la petite faune de plaine. Elles sont suivies conjointement par les techniciens agricoles et cynégétiques du département et sont les lieux de rencontres de nombreux spécialistes sur le sujet.

groupe technique. L'objectif de ces expérimentations est de définir des mélanges basés sur un bon compromis agronomie/économie/faune. Ces mélanges diffèrent de manière conséquente selon la composition, la nature du sol et la région concernée.

Menées depuis presque trois ans un peu partout en France, ces expérimentations apportent déjà quelques références techniques en termes de gestion de l'interculture.

L'objectif de ce groupe est également de créer des outils simples d'utilisation, afin de permettre à l'exploitant agricole de développer lui-même ses propres mélanges sur son territoire.

Le groupe Viticulture

Le groupe Viticulture, créé fin 2009, travaille actuellement sur la construction de suivis méthodologiques dans le but de créer des références sur le coût de la mise en place d'aménagements en milieu viticole (bandes enherbées, haies...).



Des membres du groupe Couverts d'interculture en visite sur une parcelle expérimentale.
© A. Derieux/ONCFS.

Sur ces plates-formes, plus de cinquante mélanges d'interculture (pour une trentaine d'espèces comme la vesce, le radis, le chou, la phacélie...) sont testés. Ils ont la particularité d'être adaptés à la petite faune de plaine (nourriture et couvert), tout en répondant aux besoins agronomiques et réglementaires. Ces mélanges sont évalués selon un protocole simple et standardisé, élaboré par le

De nouveaux groupes en perspective

Un groupe technique informel a été créé en 2010 pour les linéaires enherbés. Il est piloté par l'association *Hommes et Territoires* et a déjà permis de mettre en place un protocole d'expérimentation unique. À terme, il permettra d'identifier des itinéraires techniques d'entretien et de restauration des bords de champs, habitat

dont les intérêts agronomiques, environnementaux et faunistiques sont très importants au sein des paysages simplifiés.

En 2011, trois nouveaux groupes techniques devraient voir le jour, sur :

- le machinisme agricole ;
- la réglementation agricole ;
- la recherche de financement.

Un partenariat mobilisateur

Sur le terrain, 200 ingénieurs et techniciens sont impliqués dans la démarche Agrifaune. 40 % sont issus de FDC, 20 % de Chambres d'agriculture, 20 % sont constitués par des ingénieurs de l'ONCFS, le reste par des organismes tels que les Parcs naturels régionaux (PNR), les syndicats de rivière... Ils interviennent dans les actions de terrain (expérimentations, implantations d'éléments fixes...) et assurent la coordination et l'animation du réseau sur les territoires (réunions d'information, visites d'exploitations...).

Ce travail concerté, qui touche progressivement au niveau local d'autres structures (PNR, sociétés alpestres d'économie, agences de l'Eau), a favorisé la création de nombreux partenariats au niveau national. À titre d'exemple, un partenariat a vu le jour avec la Fédération nationale des Parcs naturels de France (FNPNF) ou encore avec Arvalis. Ces partenariats sont l'occasion de pouvoir mener nos actions techniques et expérimentales à grande échelle, mais surtout d'avoir des appuis solides par ces structures fortement impliquées dans la préservation de l'environnement et l'expertise agronomique.

Communiquer pour valoriser les actions de tous

Un Extranet a vu le jour en 2009. Il offre un accès réservé aux professionnels des mondes agricole et cynégétique et aux agriculteurs adhérents du réseau Agrifaune. Cet outil diffuse de manière hebdomadaire :

- des articles de presse agricole et cynégétique ;
- des invitations à des visites de plateformes d'essais, des colloques, des événements agricoles et cynégétiques ;
- des conseils techniques et pratiques souvent issus du travail des groupes techniques ou de techniciens sur le terrain.

Les deux journées nationales Agrifaune, qui ont eu lieu en 2008 et 2010 à Paris, ont été des francs succès avec à chaque fois plus de 200 participants. Ces journées sont l'occasion pour les partenaires nationaux et locaux de partager les connaissances et les expériences acquises sur le terrain, et d'évoquer l'avenir de nos actions.

Des plaquettes d'information sont régulièrement éditées depuis deux ans, apportant renseignements et conseils en termes de gestion et d'aménagement du territoire. Elles offrent un support synthétique et clair pour diffuser à tous nos recommandations pour de bonnes pratiques. Ces plaquettes sont diffusées au cours de nombreux salons et événements agricoles auxquels les partenaires Agrifaune sont régulièrement conviés. Ces événements peuvent avoir une dimension locale (festival de la terre, finale de labour...), mais certains sont d'ampleur nationale voire internationale tels que le SPACE à Rennes, le sommet de l'élevage à Clermont, le Salon international de l'agriculture et le Salon international du machinisme agricole.

Enfin, toutes les exploitations impliquées dans le réseau Agrifaune se voient aujourd'hui mises en valeur par la présence d'une signalétique qui affiche leur participation à une démarche de préservation de la biodiversité. Le slogan « Ici, nous concilions agronomie, économie, environnement et faune sauvage » rappelle de manière très explicite les priorités de notre programme.



Quel bilan ?

Après cinq années de travail, on retiendra la très forte implication des acteurs de terrain (plus de 70 départements concernés) et la diversité des pratiques et systèmes agricoles analysés. On notera aussi l'existence d'un outil de caractérisation des exploitations du réseau Agrifaune et la capacité des projets de terrain à créer des références locales et thématiques reconnues, utiles et valorisées y compris au niveau national. Agrifaune est devenu une action de référence, largement saluée par les professionnels, les politiques et les tutelles. Il s'agit à présent de faire monter en puissance ce partenariat au niveau national comme sur le terrain.

Pour l'avenir, le réseau des agriculteurs témoins doit être renforcé : plus nombreux, mieux équipés pour diffuser les expériences et savoir-faire. Les références produites doivent être aussi plus nombreuses, plus solides et mieux exploitées. Elles sont en effet indispensables pour intervenir auprès des Pouvoirs publics et valoriser le rôle des agriculteurs dans la conservation des paysages et des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité. Enfin, un effort devra être porté pour améliorer les échanges entre professionnels et entre agriculteurs du réseau, ainsi que la visibilité nationale du programme (site Internet, forum). ■



Une journée nationale Agrifaune est organisée tous les deux ans à Paris. Un temps fort pour les acteurs du réseau...

© G. Susong / ONCFS.